INFO-PORTAGE







MOT DU CONSEIL

Par Vincent More, maire

Chères Portageoises, Chers Portageois,

Une autre année s'achève, que le temps passe vite!

Les plateaux sportifs seront prêts dès que la météo le permettra. Vous pouvez consulter l'horaire régulier 2023 dans cette publication et l'horaire des Fêtes à venir sur nos réseaux sociaux.

Votre calendrier de collecte 2023 a été mis dans le journal. Vous pourrez le télécharger pour l'ajouter dans votre agenda personnel à partir du iCalendar qui sera mis en ligne vers la midécembre sur le site Internet de co-éco en cliquant sur le lien suivant : https://co-eco.org/calendrier-de-collectes/.

Le dossier de sécurité sur la route du Fleuve et de la Montagne est un sujet constant de préoccupation pour le conseil municipal. Un nouveau règlement sur la circulation et le stationnement est en cours d'adoption et nous sommes en discussion avec le ministère des Transports pour la sécurité de la route de la Montagne.

Le conseil municipal vous souhaite un merveilleux temps des Fêtes avec vos proches et vous invite à être prudents lors de vos déplacements sur nos routes .

Vincent More, maire



Des enveloppes identifiées seront disponibles à l'église de NDDP que vous déposerez dans la boîte aux lettres de la sacristie en semaine ou lors du dimanche à l'église, et cela, jusqu'au 14 décembre inclusivement. Pour informations et pour les demandes de paniers, contactez le comité:

Fraternité et engagement au 418 863-5153

Le Centre d'entraide louperivois offre des paniers de Noël à ceux et celles dans le besoin.

Pour une demande de panier de Noël, contactez Mario Pajeau au 418 551-5599 à compter du 1^{er} décembre 2022.



SÉANCE DU CONSEIL : 5 DÉCEMBRE

La séance se tiendra en présentiel au 200, côte de la Mer, **lundi 5 décembre à 19 h 30**. Les points suivants seront notamment abordés :

- Rapport du Comité Zip sur la recharge de l'anse du Portage
- Résolution pour une demande de financement pour la halte de repos de l'axe multiusage
- Résolution sur la rémunération des élues.es pour 2023
- Octroi du contrat SSAD pour le ramassage matières résiduelles et recyclables.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE BUDGÉTAIRE



Séance extraordinaire le lundi 19 décembre 2022 à 19 h 30

La population est avisée qu'une séance extraordinaire sera tenue le lundi 19 décembre à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports, au 200 côte de la Mer à 19 h 30.

Cette séance portera sur l'adoption du budget 2023 et du programme triennal des projets d'immobilisations 2022-2023.

Donné à Notre-Dame-du-Portage le 1^{er} décembre 2022.

Line Petitclerc , Directrice générale et greffière-trésorière

LES ARBRES : UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

LES ARBRES QUI NOUS ENTOURENT CONTRIBUENT À NOTRE QUALITÉ DE VIE.



En plus d'agrémenter nos paysages, parmi leurs avantages on sait qu'ils atténuent la pollution de l'air, rafraîchissent l'air ambiant lors des canicules, favorisent la rétention des sols et la captation de l'eau, nous protègent des vents forts et contribuent à la biodiversité.

Aussi, lors de l'adoption de son nouveau plan d'urbanisme en 2021, la Municipalité s'est donnée comme objectif, en matière d'environnement et d'écosystème, d'assurer la conservation d'un couvert forestier dans les secteurs développés.

Pour y arriver, le plan d'urbanisme souligne l'importance d'assurer une meilleure protection réglementaire des arbres en introduisant des critères précis et objectifs. C'est par le règlement de zonage que cette protection est assurée et par l'émission préalable, par l'inspectrice en bâtiment et environnement, d'un certificat d'autorisation au coût de 20 \$ pour l'abattage d'un ou des arbres.

TRANSPORT ACTIF: AVANCEMENT

Le rapport décrivant l'état de situation concernant le transport actif a été déposé et approuvé par la Municipalité.

La cueillette d'informations et des sondages auprès de citoyens ont fait ressortir notamment les constats suivants : il y a clairement de l'intérêt pour les citoyens envers le transport actif, le principal obstacle à la pratique du transport actif est le manque de sécurité sur les routes de la Montagne et du Fleuve et l'amélioration de la sécurité ne peut être seulement comblée par la surveillance policière (pour plus de détails, vous pouvez consulter le rapport sur le site de la Municipalité sous l'onglet :

http://www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca/
espace_citoyen/?id=ndp-transport_collectif

Le dossier du transport actif entre dans sa deuxième étape, à savoir trouver et évaluer des solutions. Si vous êtes intéressé à y participer (ou si vous avez des questions), contactez la Municipalité pour y laisser votre nom et numéro de téléphone afin que je puisse vous contacter.

Yves Goudreault, citoyen et chargé de projet

APPEL À LA VIGILANCE : FRAUDE

La Sûreté du Québec au BSL traitent de nombreux signalements concernant des tentatives de fraude auprès de personnes aînées. Celles-ci ont été appelées par téléphone en mentionnant qu'un de leur proche, souvent un petit-fils, était détenu et avait besoin d'argent pour être libérés, ou encore une situation ou le petit-fils se trouve à l'hôpital à l'extérieur du pays et doit payer immédiatement ses soins médicaux.

Lors de la conversation, souvent le fraudeur se dit être un policier ou un avocat. Le fraudeur a recours à des stratagèmes variés en vue de soutirer de l'argent à ses victimes et mettre de la pression.

Faites toujours les vérifications nécessaires avant de faire confiance à quiconque :

- Ne remettez jamais d'argent à un inconnu ou à une personne dont vous n'avez pas vérifié l'identité;
- Si un individu prétend agir au nom d'un organisme, communiquez directement avec l'organisme;
- Ne divulguez jamais de renseignements personnels à un individu qui ne peut prouver sa légitimité;
- Lorsque quelqu'un se montre trop insistant ou même insolent par exemple : il exige votre réponse sur le champ, ne lui faites pas confiance;
- Appelez les parents ou un autre membre de la famille de la personne pour valider l'histoire qui vous a été présentée.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site https://www.sq.gouv.qc.ca/ afin d'en apprendre davantage sur la fraude.

2023 CALENDRIER DE COLLECTE Notre-Dame-du-Portage



																			U-POF	
Ja	nvie	r –					Fé	vrie	r –					M	ars -					
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	٧	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4				1	2	3	4
8	49	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9	10	11
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16	17	18
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23	24	25
29	30	31					26	27	28					26	27	28	29	30	31	
Αv	ril -						M	ai –						Ju	in –					
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	٧	S	D	L	M	M	J	V	S
						1		1	2	3	4	5	6					1	2	3
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	1 0
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	1 11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	
30																				
Ju	illet	_					Δα	oût -						Se	ptei	nhr	e —			
D	L	M	М	J	V	S	D	L	M	М	J	٧	S	D	L	M	М	J	V	S
						1			1	2	3	4	5						1	2
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	10	1	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
30	31																			
00	ctob	re					No	oven	nbre	. —				Dé	écen	ıbre	. —			
D	L	М	M	J	٧	S	D	L	M	М	J	٧	S	D	L	М	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	1	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
														31						
	Dan	blari			Oud			D	h			End	ombrants		DÉPÔT	VERT				
	Bac	bleu			Ord	ures		вас	brun				ai et 9 octobre		220, côte					l
4	Sapi 9 janvi			1		ite de garage :11 juin	•								Restes Édifice mu 418 862-9	nicipal, §	560, route			

DES QUESTIONS?

Application GAVA de Recyc-Québec



Le camion n'est pas passé? Contactez votre municipalité!

2023 MATIÈRES ACCEPTÉES



MATIÈRES ORGANIQUES

Résidus alimentaires

Pâtes, pain, céréales, gâteaux
Confitures, condiments

Café et filtres, thé et sachets

Plantes, résidus de jardin et gazon

Papiers, cartons souillés et sacs

Boîtes de pizza ou de pâtisserie
Serviettes de table, essuie-tout

Sacs de papier, papier journal

Viandes, os, poissons, fruits de mer, œufs

Produits laitiers, graisse animale et végétale

ATTENTION les feuilles mortes et les branches

ne sont pas acceptées. Pensez au feuillicyclage

Sacs, vaisselle et ustensiles certifiés compostables

Restes de tableFruits, légumes, noyaux

Os et coquilles

Résidus verts

et à l'écocentre.

N'oubliez plus de sortir vos bacs! Téléchargez votre calendrier dans votre agenda mobile



MATIÈRES RECYCLABLES

Sont acceptés :

les imprimés, contenants et emballages seulement



Papier et carton

- Imprimés (revues, journaux)
- · Cartons, cartons à œufs, verres en carton
- Contenants de lait ou de jus (Tetra Pack^{MD})
- · Contenants de crème glacée ou de jus congelé



Plastique

Contenants et emballages numérotés



Sacs et pellicules de plastique souple (sac de sacs)



Verre et métal

- · Bouteilles et pots en verre
- Boîtes de conserve, couvercles
- · Canettes, papier et assiettes d'aluminium



ORDURES MÉNAGÈRES

- Plastique
 (styromousse)
- Papier d'emballage métallisé (croustilles, barres tendres)
- · Lingettes, feuilles assouplissantes, couches jetables
- Vaisselle brisée, pyrex
- Cartons cirés ou plastifiés
- Toiles, bâches, tuyaux
- Ce qui ne va ni au bac bleu, ni au bac brun, ni au dépôt vert



COLLECTE D'ENCOMBRANTS

Déposez vos encombrants au sol en bordure de la rue la veille de la collecte

- Matelas et divan
- Mobilier inutilisable
- Plastique rigide (mobilier extérieur, etc.)
- Tapis, toile, tuyaux (pliés ou roulés)

ATTENTION les matières suivantes sont refusées et doivent être apportées à l'écocentre : résidus verts, appareils réfrigérants, matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, les objets trop lourds ou trop volumineux ne seront pas ramassés.



RÉSIDUS VERTS

· Branches, pelouse et feuilles mortes (pas de sacs)

MATIÈRES REFUSÉES : matériaux de construction, béton, asphalte, métaux et déchets de toutes sortes

Surveillance par caméra

Ce site est interdit aux entrepreneurs.
Le dépôt de toutes autres matières est interdit.
Les contrevenants sont passibles de poursuites judiciaires.

Écocentres

RIVIÈRE-DU-LOUP

Nouvelle Adresse 35, rue Henry-Percival-Monsarrat

du 7 janvier au 1^{er} avril les lundis et samedis de 8 h à 15 h du 3 avril au 23 décembre du lundi au samedi de 8 h à 16 h le 23 décembre de 8 h à 12 h

SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

151, 1er Rang Est

du 1^{er} mai au 28 octobre les lundis, vendredis et samedis de 8 h à 16 h

Les écocentres seront fermés le 24 juin et le 4 septembre.

Matières acceptées sans frais

- Agrégats (gravier, béton, asphalte)
- Appareils électriques et électroménagers
- Bois
- Feuilles mortes
- Matériel informatique
- Matériaux de construction et de rénovation (portes, fenêtres, bardeaux d'asphalte, gypse, vitre, céramique)
- Meubles non rembourrés
- Métal
- Pneus d'auto sans jantes
- Résidus domestiques dangereux
 (piles, huiles, peintures, aérosols et bonbonnes, ampoules fluocompactes)

MERCI DE TRIER Vos matières par catégories avant votre arrivée

Des frais peuvent s'appliquer pour les autres types de matières . Consultez www.co-eco.org

PLACEMENT DE VOS BACS

- Pour ne pas nuire au déneigement, placez votre bac dans votre entrée de stationnement et non sur le trottoir;
- Assurez-vous que votre bac soit libre d'accès et non enseveli sous de la neige;
- Si possible, lors d'une tempête avec beaucoup d'accumulation, attendre à la collecte suivante, ainsi votre bac sera à l'abri et vous n'aurez donc pas à le chercher dans la tempête.



DÉNEIGEMENT DE VOS BACS

LORSQUE LA NEIGE S'ACCUMULE SUR LE COU-VERCLE DE VOTRE BAC, ÇA PEUT AVOIR DES CONSÉQUENCES.



- lorsque le contenu de votre bac est ramassé, la neige se retrouve dans la benne du camion;
- la neige s'accumule et est livrée au centre de tri, mélangée à aux matières;
- la neige durcit, elle se transforme en glace et vient bloquer nos équipements et provoquer des bris.

Bref, svp en pelletant votre entrée ou vos marches, en déneigeant votre voiture, donnez un coup de balai rapide sur le couvercle de votre bac.

DÉNEIGEMENT

Pour le bon déroulement des opérations de déneigement, ne rien installer dans l'emprise de rue (minimum 1 m. du pavage) et protéger vos arbustes, clôtures et autres installations.



Nous vous rappelons qu'il est interdit de mettre la neige de votre cour sur les terrains et emprises de la municipalité.

Et, selon la loi sur les compétences municipales, à

l'**Article 69,** il est stipulé que toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus. (Voir <u>C-47.1 - Loi sur les compétences municipales.gouv.qc.ca</u>).

STATIONNEMENT DE NUIT

Le stationnement de nuit est interdit du 1^{er} novembre au 15 avril, de 23 h à 6 h, dans toutes les rues et toutes les routes de la municipalité.



LES DÉCHETS COÛTENT CHERS



C'EST SIMPLE. RÉDUISEZ VOS QUANTITÉS DE DÉCHETS PAR 4 ACTIONS SIMPLES :

- **REFUSER**: N'acheter pas même si ce n'est pas cher et que vous n'en avez pas besoin.
- **RÉDUIRE À LA SOURCE**: En avez-vous vraiment besoin ou pouvez-vous le remplacer par quelque chose de plus durable?
- **RÉUTILISER**: Pensez à acheter de seconde main quand vous voulez quelque chose. Revendez ou donnez si vous ne l'utilisez plus!
- · **RECYCLER**: Vous payez déjà pour une collecte du bac bleu et du bac brun! Utilisez vos bacs à bon escient.

LUMIÈRES DE NOËL

Avez-vous à la maison des jeux de lumières défectueux ou dont vous voulez vous débarrasser ? Nous avons LA SOLUTION : la municipalité s'en charge. Ces jeux de lumières et leur câblages électriques seront recyclés et les métaux seront récupérés. Un contenant spécial est installé devant le burau municipal à cet effet.

Impossible de vous déplacer ? Dans ce cas, laissez un message au 418-862-9163 (bureau municipal). Nous irons les chercher chez vous. Seuls les jeux de lumières et câbles électriques peuvent être déposés dans le contenant prévu (en fonction jusqu'au 9 janvier 2023).

Le comité de l'environnement de NDDP

CHRONIQUE ENVIRONNEMENT CO-ÉCO

8 façons de gérer nos textiles usagés

Refuser

Ne pas acheter de textile quand vous n'en avez pas besoin est le premier réflexe à développer pour avoir un impact positif sur l'environnement!



Acheter durable

C'est à dire résistant, indémodable. Prendre soin de ses vêtements (les réparer au besoin), comme ça ils peuvent servir longtemps!

Acheter en friperies

Favoriser le réemploi et soutenir la revente locale; cela aidera également ces structures qui ont une grande quantité de textile à gérer.

Organiser un « troc tes fringues »

En incluant tes amis ou ta municipalité, ce qui joint l'utile à l'agréable.

Valoriser ses textiles

S'ils sont abimés, les utiliser pour ses animaux, pour la couture ou en faire des guenilles.

Donner ses textiles de qualité

Ne pas donner de textiles trop usés, souillés ou odorants aux friperies. Vous pouvez aussi prendre contact avec des valorisateurs locaux (artiste, couturière) qui pourraient également les récupérer.

Utiliser le bac à déchets ultimes en dernier recours

Déposer ses textiles trop usagés dans son bac noir/vert. Les textiles ne doivent pas être mis dans le bac bleu ni apporté dans un écocentre*.

*Jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée dans nos MRC.

S'impliquer

En rejoignant les équipes de bénévoles en friperies ou en faisant connaître les initiatives de valorisation émergentes.

En résumé

Nos textiles usagés se retrouvent tôt ou tard enfouis ou exportés. Étirons leur utilité! Des questions?

1 888 856-5552, option 1 | co-eco.org | info@co-eco.org | face-book.com/coecobsl

Cette chronique vous est offerte par votre MRC

ASSEMBLÉE DES PAROISSIENS 18 DÉCEMBRE

L'assemblée annuelle des paroissiens aura lieu dimanche le 18 décembre après la messe de 9h.

Cette assemblée s'adresse à toutes les personnes baptisées, de plus de 18 ans, habitant Notre-Dame du Portage. Lors de cette rencontre, on fera le point sur les travaux du comité sur l'avenir de l'église.

Comme on réfléchit à d'autres usages communautaires pour l'église, vos idées sont les bienvenues. Il y aura également élections à certains postes de marguillers.

Source: Michel Samson

CONCERT DE NOËL 11 DÉCEMBRE

Patrimoine et Culture du Portage vous invite au concert **NOËL AU PORTAGE** le dimanche 11 décembre à 15 h à l'église de Notre-Dame-du-Portage.



Nos artistes :

Francis Leblond, Michel Roy, Geneviève Roussel, Jean Beaulieu, Maryse Simard et 8 choristes.

Le coût du billet est de 20 \$ pour les personnes de 19 ans et plus, 10 \$ pour les 12 à 18 ans et gratuit pour les 11 ans et moins.

Procurez-vous votre billet aux endroits suivants :

- Au bureau municipal de Notre-Dame-du-Portage;
- Librairie J.A. Boucher à Rivière-du-Loup;
- En composant le 418 862-3995.

CAPSULES DE PRÉVENTION INCENDIE

Le ministère de la sécurité publique vous propose des **capsules animées** pour faire la promotion des bons comportements à adopter lors des réjouissances de fin d'année. Consultez les capsules sous : https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/decorations-de-noel



GARDONS NOTRE SAPIN DE NOËL

Dépouillé de ses atouts festifs, laissez son arbre de Noël dans sa cour arrière plutôt que de l'envoyer au site d'enfouissement ou à la déchiqueteuse constitue un geste écologique et protecteur de la faune, une idée que vous suggère *Conservation de la nature Canada (CNC)*.

En effet, en déposant votre arbre de Noël dans votre cour, vous procurez un abri précieux pour les oiseaux qui pourront l'utiliser pour se reposer lorsqu'ils visiteront votre mangeoire et lors des nuits froides et des tempêtes hivernales.

Des insectes, dont des pollinisateurs comme l'abeille charpentière, pourront eux aussi s'y creuser un abri.

Déposez votre arbre à même le sol, près d'une clôture ou d'un autre arbre. Nos arbres de Noël, en particulier les épinettes et les sapins baumiers sont très peu résistants à la pourriture et se dégradent rapidement lorsqu'ils sont exposés aux éléments.



Horaire régulier du Chalet des sports 2023

*Horaire du temps des Fêtes à venir (surveillez les médias sociaux pour la date d'ouverture des plateaux sportifs)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
	Accuei	Patinage libre 10 h à 14 h	Patinage libre 10 h à 14 h				
					Hockey familial 14 h à 15 h		
Patinage libre 15 h à 16 h	Hockey libre	Hockey libre 15 h à 17 h Fermé					
Hockey libre 16 h à 17 h	15 h à 17 h						
Patinage libre 17 h à 18 h 30	Patinage libre						
			17 h à 19 h 30	réservations possibles entre			
Hockey libre 19 h 30 à 20 h 30	Hockey libre 19 h 30 à 20 h 30	Hockey libre 19 h 30 à 20 h 30	Hockey libre 19 h 30 à 20 h 30	Hockey libre 19 h 30 à 21 h 30	Hockey libre 19h30 à 21h30	17 h et 21 h 30	
	Fer	mé		Glissade 16 h à 21 h 30	Glissade 11 h à 21 h 30	Glissade 11 h à 17 h	

DÉCEMBRE 2022

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3 🚳
4	5 CM	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19 BUDGET	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2023

DIM.	LUN.	MAI	₹.	MEI	ι.	JEU.	VEN.	SAM.
1	2	3		4		5	6	7
8	9	10		11		12	13	14
15	16 CM CCU	17		18		19	20	21
22	23	24		25		26	27	28
29	30	31						

Ordures ménagères	Bibliothèque fermée 24 déc. au 3 jan.	19 décembre : séance extraordinaire du budget
Matières recyclables	CM Conseil municipal	Bureau mun. fermé du 21 décembre au 3 janvier
Matières organiques	CCU Dépôt des demandes	Collecte des sapins : 9 janvier

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

560, route de la Montagne

Notre-Dame-Du-Portage (Québec) GOL 1YO Fax.: 418 862-5240

Tél.: 418 862-9163

municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca



Municipalité Notre Dame du Portage

HORAIRE BIBLIOTHEQUE

(édifice municipal, 560, route de la Montagne) Mardi de 13 h à 14 h, Mercredi de 19 h à 20 h Samedi de 10 h 30 à 12 h

Pour demander un titre précis :

- par courriel à biblio.portage@crsbp.net;
- par téléphone au 418 862-9163, poste 260 ou poste 221 à la réception de la municipalité durant les heures d'ouverture du bureau municipal.

Madeline Lepage, responsable: 418 862-4670



- Les abeilles grises d'Andrei Kourkov
- Billy Summers de Stephen King
- La reine de rien de Geneviève Petersen
- On a tout l'automne de Juliana Léveillé-Trudel
- Identités croisées de Harlan Coben
- Maple de David Goudreault
- La collectionneuse des mots oubliés de Pip Williams
- Vivre vite de Brigitte Giraud (Prix Goncourt 2022)
- Le petit astronaute de Jean-Paul Eid
- Papi Noël et le cœur de la forêt pour les tous petits.



HORAIRE

BUREAU MUNICIPAL

LUNDI, MERCREDI et JEUDI de 8 h 30 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

> MARDI FERMÉ AU PUBLIC VENDREDI 8 h 30 à midi

RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-9163

Directrice générale/greffière-trésorière, Line Petitclerc	p. 222				
Greffière-trésorière adjointe, Nadine Caron					
Secrétaire-réceptionniste, commis-comptable, Rachel Bolduc	p. 221				
Adjointe administrative et aux communications, Lise Lavoie	p. 229				
Inspectrice municipale, Stéphanie Cyr-Massé	p. 223				
Coord. entretien, parcs, bâtiments, voirie, Fernand Dumont	p. 227				
Coord. projets, parcs, bâtiments, voirie, Keven Desjardins					
Coord. aménagement, urbanisme et dév. Benoit Rheault	p. 233				
Loisirs, culture et vie communautaire, Alexis Malo-Leroux	p. 225				
Bibliothèque, Madeline Lepage	p. 260				
Chalet des sports 418 60	5-9252				

POSTES CANADA CANADA

Bureau de poste : 512, route du Fleuve

418 860-2385